

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Frédérique MOZZICONACCI
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Marc SENE
- Rapporteur : Monsieur Denis HOMMEL

**N° CD/2017/086 - 740 - Aménagement de l'espace rural**  
**740 - Aménagement de l'espace rural - Propositions**  
**financières - Budget primitif 2018**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide des inscriptions budgétaires pour le budget primitif 2018 de l'axe d'intervention 740 Aménagement de l'espace rural ;
- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 553 000 € selon la répartition suivante :
  - o Chambre d'Agriculture d'Alsace : 500 000 €,
  - o Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) : 18 000 €,
  - o Groupement d'Employeurs du Service de Remplacement du Bas-Rhin : 15 000 €,
  - o Jeunes Agriculteurs du Bas-Rhin : 10 000 €,
  - o Verger Expérimental d'Alsace (Verexal) : 10 000 € ;
- décide des crédits nécessaires au paiement des cotisations d'adhésion du Département, pour un montant maximal de 14 000 €, aux organismes suivants :
  - o Association Nationale des Elus de Montagne - ANEM,
  - o Association pour la Protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace - APRONA,
  - o Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses - ELIZ,
  - o Groupement de Défense Sanitaire Alsace - GDS ;
- approuve les termes du projet de convention financière 2018 à intervenir entre le Département et la Chambre d'Agriculture d'Alsace, telle que présentée en annexe à la présente délibération et autorise son président à la signer ;
- décide de reconduire le dispositif de prise en charge à hauteur de 50% pour les coûts d'analyses de faunes sauvages, pour un montant maximum de 1 300 € pour l'année 2018.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171211-lmc1114388-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 21/12/17